

UN PROJET DE RÉFORME HYGIÉNIQUE DES MODES DE VIE : NATURISTES ET VÉGÉTARIENS À LA BELLE ÉPOQUE

Arnaud Baubérot

Université Paris-Est - Paris 12

Comme souvent lorsque les évolutions sociales s'accélèrent et que d'importantes avancées technologiques viennent soudain transformer le quotidien des hommes, la poussée industrielle et urbaine de la Belle Époque a pu, dans un même élan, susciter une confiance optimiste dans les vertus du Progrès aussi bien qu'une sourde inquiétude de son contraire: la décadence¹. Alors que l'on s'enthousiasme pour les plus récentes inventions, comme le cinématographe, le téléphone ou le métropolitain, alors que l'Exposition universelle de 1900 célèbre la « fée électricité » et fait de Paris la vitrine du monde moderne, certains milieux montrent une attitude plus circonspecte face aux bouleversements en cours. Le problème de l'habitat ouvrier, insuffisant et souvent dégradé, l'ampleur de la mortalité liée à la tuberculose, la progression de l'alcoolisme et de la syphilis entretiennent ainsi la crainte de voir les conditions de la vie moderne corrompre irrémédiablement la dignité et la vitalité humaines. Forts de ce diagnostic, des médecins et des réformateurs sociaux tentent d'en faire accepter les remèdes². Au sein du Musée social, par exemple, des personnalités de sensibilités politiques diverses, comme l'économiste Charles Gide, le député républicain Jules Siegfried, auteur de la loi de 1894 sur les habitations à bon marché, le député radical Léon Bourgeois, initiateur du solidarisme, ou le Dr Henri Napias, membre de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle, travaillent à promouvoir les principes de l'économie sociale et à infléchir la législation³. Progressivement, la question de l'hygiène s'impose comme l'un des axes majeurs de cette réforme sociale. De grandes figures du monde médical, telles

que le professeur Paul Brouardel, président du Comité supérieur d'hygiène publique, ou le professeur Louis Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris et président de l'Association française contre la tuberculose, s'engagent alors en faveur d'une intervention énergique de l'État propre à assurer la prophylaxie des contagions et à encourager la lutte contre la prolifération des microbes pathogènes⁴.

Outre la promotion de politiques d'hygiène et de santé publiques, une partie de ces médecins persiste à aborder la question de la réforme sociale sous l'angle des comportements individuels et privés. Marqués par la tradition hygiéniste des Lumières aussi bien que par une multitude d'essais qui, depuis le milieu du siècle, ressassent le thème de la dégénérescence de l'espèce humaine⁵, ils dénoncent à l'envi les méfaits sanitaires et moraux des modes de vie modernes. Exagérément sophistiquées et artificielles, trop éloignées des besoins physiologiques de l'homme, conduisant à l'excès plus qu'à la mesure et à la prudence, les mœurs du temps seraient, selon eux, source d'étiollement physique et d'épuisement nerveux. Une relecture darwinienne des découvertes de Louis Pasteur, alimentée par les travaux du microbiologiste Élie Metchnikoff sur l'immunité, les pousse par ailleurs à concevoir le corps humain comme le terrain d'une « lutte pour la vie » menée continuellement par l'organisme contre les microbes⁶. Cherchant à déterminer les conditions d'un comportement propre à préserver la santé, ces réformateurs vont alors édicter un ensemble de recommandations visant à régénérer les corps et les esprits, et qui touchent à des domaines aussi variés que l'alimentation, le vêtement, l'activité physique ou la gestion du sommeil⁷.

Fondements théoriques et implications pratiques

Particulièrement sensibles à cet hygiénisme individuel et privé, les militants végétariens de la Belle Époque y puisent la confirmation de leur analyse selon laquelle les modes d'alimentation, et plus généralement les modes de vie dominants, revêtent un caractère antinaturel et néfaste. En effet, outre ses motifs d'ordre éthique, le végétarisme se justifie par le fait que l'appareil digestif de l'homme serait celui d'un frugivore. Contraire aux données de la physiologie humaine, la digestion de la viande demanderait un effort trop important à l'organisme, ce qui aurait pour conséquence de l'épuiser et de l'affaiblir. Par ailleurs, la forte quantité de toxines que contient la viande ferait planer la menace permanente de l'intoxication. Donnant à ces considérations une dimension plus vaste, les végétariens s'accordent à penser que toute infraction aux règles de l'hygiène est une atteinte aux lois de la nature susceptible d'entraver l'exercice normal des fonctions physiologiques et d'affaiblir les capacités de résistance de l'organisme. Inversement, en suivant ces règles, l'individu se conforme à l'ordre naturel qui régit son économie interne et permet à celle-ci de lutter efficacement contre les assauts des microbes.

Le docteur Ernest Bonnejoy, l'un des plus ardents propagateurs du végétarisme dans les années 1890, se montre ainsi convaincu de la nécessité de conformer son existence aux lois que la nature impose à la physiologie humaine. Sous le titre « la pratique du végétarisme », la troisième partie du traité qu'il publie en 1891 contient en réalité un ensemble de prescriptions touchant notamment à l'hygiène du vêtement et de l'habitation, et s'achève par une mise en garde sévère :

Pour être mieux portants et moins malades, revenons à la nature. Les jouissances physiques, inutiles ou nuisibles, ont pour conséquence inévitable la *maladie*.

La nature a des lois inexorables, elle en souffre longtemps les transgressions, mais, à la fin, malheur à ceux qui les enfreignent !

Que l'humanité sache qu'elle devient malade principalement en s'éloignant de ces lois, si belles et si simples⁸.

Les revues végétariennes *La Réforme alimentaire* et *Hygie* s'attachent également à promouvoir auprès de leurs lecteurs un idéal hygiénique qui déborde très amplement la question alimentaire⁹. La revue *Hygie*, par exemple, déclare dès son premier numéro : « Il faut repousser cette fausse idée qu'une simple formule, alimentaire ou autre, suffit, par son application, au maintien ou au rétablissement de l'état de santé ; les règles de l'hygiène sont simples mais multiples et toutes concourent à assurer le bien-être de l'homme qui s'y soumet¹⁰ ». Chaque mois, sous la rubrique « Comment on jouit d'une bonne santé », le docteur Paul Cornet expose la manière dont on peut mener une existence saine, conforme aux « lois de la nature ». En septembre 1909, il synthétise ses conseils sous la forme d'un catalogue de onze « lois de la santé » :

1° Respirer constamment un air pur ; 2° S'exposer le plus possible à la lumière du jour ; 3° Ne manger que quand la faim véritable se fait sentir, et toujours lentement, ne rien prendre entre les repas, espacer ceux-ci suffisamment pour donner à l'estomac le temps de se reposer (...) ; 4° User, comme boisson, principalement d'eau pure ; 5° Tenir toutes les parties du corps dans la plus extrême propreté ; bain quotidien ou ablutions d'eau chaude ou froide (...) ; 6° Donner journellement à tous les muscles, en plein air, l'exercice qu'ils réclament ; 7° Régler dans de justes proportions les heures de travail et de repos ; 8° Porter des vêtements légers, perméables à l'air, suffisamment chauds pour conserver au corps sa chaleur normale, ne comprimant aucun organe ; 9° Éviter les stimulants, les excitants et autres mauvaises habitudes ; 10° Dominer ses passions et ses craintes nerveuses, fortifier sa volonté, cultiver le calme, le sang-froid et la gaieté de l'esprit ; 11° Prêter une sérieuse attention aux avertissements que donne la nature, sous forme de malaise, de grande fatigue, de dépression et de douleur ; en rechercher la cause, pour la supprimer¹¹.

Sans insister trop pesamment sur la manière dont ces « lois de la santé » s'opposent aux comportements sociaux dominants de la Belle Époque, l'on peut néanmoins rappeler que le vin reste alors la boisson la plus communément consommée, que la majorité des logements ne bénéficie pas de

l'eau courante et que l'équipement sanitaire se limite souvent à un broc et une cuvette en émail, enfin que les codes vestimentaires traduisent encore l'obnubilation bourgeoise du maintien et de la contention du corps par la multiplication des couches d'étoffe, par les corsets, les faux-cols, les manchettes ou les guêtres¹². Une nouvelle sensibilité émerge cependant, de laquelle participe ce programme de réforme hygiénique, et qui conduit à prêter une attention plus soutenue au corps et aux conditions de son harmonieux fonctionnement. Sur son versant ascétique, cette sensibilité suscite l'expression d'un puritanisme hygiéniste qui fait de la tempérance, de la sobriété et de la frugalité les meilleures garanties d'une vie saine. Dans le même temps, elle pousse à rechercher les modalités d'un libre épanouissement du corps et à condamner certaines pratiques sociales accusées de le déformer, d'altérer l'exercice de ses fonctions ou de le solliciter dans un sens contraire à ses dispositions naturelles.

Les prescriptions hygiéniques édictées par la littérature végétarienne coïncident par ailleurs avec celles que formulent, à la même époque, les partisans des médecines naturistes. Adeptes de méthodes de traitement alternatives élaborées et codifiées au cours du dix-neuvième siècle par différents thérapeutes empiriques¹³, ceux-ci opposent à la médecine officielle l'utilisation préventive et curative de l'eau, de l'air et du soleil. Engagés dans une critique radicale de la modernité, ils dénoncent également les effets funestes de la civilisation urbaine et industrielle sur la santé humaine et défendent un idéal de vie saine au contact des éléments naturels. Parmi ces militants naturistes, qui forment en France un milieu de taille relativement modeste, les tenants de la méthode élaborée par un prêtre bavarois, Sébastien Kneipp, font preuve d'un dynamisme particulier et contribuent de manière effective à la diffusion ainsi qu'à la mise en œuvre d'un programme de réforme hygiénique des modes de vie analogue à celui que prônent les auteurs végétariens.

Dans le courant des années 1850, l'abbé Kneipp a mis au point un système thérapeutique fondé sur l'utilisation combinée de l'eau froide et de préparations à base de plantes médicinales¹⁴. Sa renommée croissante attirant des foules de malades en quête de guérison, une véritable administration s'est formée dans sa petite ville de Wörishofen en Bavière, afin de prendre en charge l'organisation des consultations et des cures. En 1886, Kneipp expose les fondements de sa méthode dans un premier traité, *Meine Wasserkur*, qui rencontre un succès immédiat¹⁵. Sa version française paraît en 1890¹⁶. Elle est rapidement suivie d'une série de publications—traductions des ouvrages suivants et des conférences de Kneipp¹⁷, livres et brochures de ses adeptes¹⁸, revues consacrées à sa méthode¹⁹—qui permettent aux lecteurs francophones de connaître l'œuvre du curé bavarois. Parmi ces publications, les traités de l'abbé Nicolas Neuens, un prêtre belge qui, après un premier séjour de deux mois à Wörishofen au début de l'année 1892, a fondé un établissement d'hydrothérapie à Namur, jouent un rôle de première importance en ce qu'ils apportent un développement à la fois théorique et pratique à la méthode Kneipp²⁰.

Le ralliement de Kneipp et de la majorité de ses adeptes à l'hydrothérapie naturaliste s'est opéré de manière empirique. Atteints de maux jugés incurables ou de maladies chroniques, ayant éprouvé personnellement les limites de la médecine officielle, ils ont connu la guérison grâce à ce mode de traitement alternatif²¹. À cet égard, la manière dont ils en exposent les fondements théoriques apparaît essentiellement comme une construction *a posteriori*, dont le but est de rationaliser une expérience vécue et de légitimer leur ralliement à un système thérapeutique hétérodoxe. Par ailleurs, n'étant ni médecins ni scientifiques, Kneipp et la plupart des kneippistes ne sont pas liés par les conventions qui régissent le monde médical. Il leur est donc possible d'expliquer l'efficacité du traitement qu'ils défendent en utilisant un argumentaire non conforme aux normes de la médecine scientifique de leur temps.

Il est ainsi frappant de constater combien la justification de la méthode Kneipp repose sur des conceptions qui paraissent archaïques au regard de la connaissance que l'on peut avoir, dans la dernière décennie du dix-neuvième siècle, des mécanismes physiologiques et pathologiques. C'est, en premier lieu, sur un humorisme désuet que repose l'assertion de Kneipp selon laquelle toutes les maladies « ont leur principe, leur origine, leur racine, leur germe dans le sang, ou plutôt dans le désordre de la circulation du sang, ou encore dans l'altération du sang par la suite de la présence d'éléments étrangers et nuisibles²² ». Neuens, pour sa part, définit la maladie en des termes où se lit clairement le recyclage de la pensée médicale néo-hippocratique et vitaliste de la fin du dix-huitième siècle. Elle se conçoit, selon lui, « comme le combat de l'organisme contre les principes morbides et étrangers, un effort de la force naturelle tendant à rétablir l'équilibre dans l'organisme ; bref, un *effort rénovateur* », ou encore « comme un combat de la nature contre le déséquilibre, combat dans lequel la nature réclame notre secours²³ ». Il en résulte une forme de scepticisme thérapeutique qui invite à la plus grande circonspection dans le traitement des maladies et s'exprime, chez Neuens, en des termes que n'auraient pas reniés les tenants de la médecine expectante du début du dix-neuvième siècle : « C'est la nature seule qui guérit ; tout secours des hommes est artificiel, et ne doit être admis que dans le cas où il se conforme aux lois de la nature. (...) Il n'y a pas de remèdes proprement dits, il n'y a qu'une seule *force curative*, la force curative innée ; c'est cette qualité que possède l'organisme humain de régler par lui-même toutes les conditions vitales, d'éliminer ou d'équilibrer les obstructions, et de conserver la vie elle-même²⁴. »

De la représentation du corps malade comme d'un corps engorgé de « matières nuisibles » découle l'importance qu'accordent Kneipp et ses disciples à la question de l'hygiène. L'abbé Neuens, par exemple, dans son ouvrage *Médication interne de M. l'abbé S. Kneipp*, développe sur près de 120 pages les implications concrètes des règles hygiéniques énoncées par le curé de Wörishofen. On y trouve un vaste catalogue de prescriptions, parfois générales, parfois très précises, dont les grandes lignes seront ensuite reprises dans ses ouvrages ultérieurs, comme dans ceux des autres promoteurs fran-

cophones du kneippisme. Les recommandations relatives à la propreté du corps, à son exposition au soleil, à l'alternance du mouvement et du repos, de la veille et du sommeil²⁵, se déploient sur un mode analogue au programme de réforme édicté par les auteurs végétariens. Elles avoisinent cependant des conseils sur l'éducation des enfants, le choix d'une carrière et le surmenage intellectuel où se lit plus nettement la filiation avec les tendances totalisantes de la littérature hygiénique des Lumières²⁶. De même, les instructions relatives au vêtement reprennent, une fois encore, l'antienne hygiéniste de la dénonciation du corset et des vêtements serrés. Cette dénonciation, cependant, n'a pas soin de s'appuyer sur les connaissances physiologiques du temps, mais elle mobilise un argumentaire qui semble tout droit tiré de la littérature médicale de la fin du dix-huitième siècle. Vêtements serrés et corsets sont ainsi accusés de comprimer les organes, empêchant la nécessaire aération du corps, la libre circulation du sang et l'évacuation des « principes morbides » contenus dans la sueur. Il en découle que les habits doivent être poreux, larges et flottants. À l'instar de Kneipp, ses adeptes francophones proposent, par exemple, de remplacer les sous-vêtements de flanelle ou de coton, recommandés par les médecins hygiénistes de leur temps, par de la toile de lin grossière, plus poreuse, et les souliers fermés par des sandales²⁷. De la même manière, les habitations doivent être aérées le plus souvent possible afin de permettre l'évacuation de l'air corrompu et l'entrée de l'air pur²⁸. Ainsi voit-on l'hygiène kneippiste prendre appui sur des considérations aéristes qui, sans en prononcer le mot, font perdurer jusqu'au crépuscule du siècle la vieille théorie des miasmes²⁹.

La question alimentaire occupe, dans ces recommandations, une place centrale³⁰. À la proscription, courante dans la littérature hygiénique, du tabac et de l'alcool s'ajoute une mise en garde sévère à l'égard des boissons excitantes—le café, le thé et le cacao—, des assaisonnements et des épices. Sans aller jusqu'au végétarisme strict, la consommation de viande doit être très modérée. Pour Neuens, par exemple, le « régime mixte des pauvres », essentiellement végétal et rarement agrémenté de viande, est le plus équilibré³¹. Les céréales, en revanche, sont vivement recommandées, de même que les pommes de terre, la choucroute et les fruits. Pour la boisson, Kneipp prescrit l'eau pure et le lait, les infusions, ainsi que des cafés de malt, de blé, de glands ou de fèves grillées.

C'est en vain que l'on rechercherait les fondements diététiques de ce régime. Ces recommandations recèlent plutôt l'expression d'une méfiance à l'égard des nouveaux modes de consommation alimentaire qu'ont permis le développement des transports, les progrès des techniques de conditionnement et de conservation des aliments ainsi que la hausse générale du niveau de vie. En effet, parallèlement à un recul de la consommation des féculents, la croissance de la consommation de viande, continue depuis la fin du dix-huitième siècle, connaît alors une accélération sensible. La ration moyenne annuelle a ainsi presque doublé dans la seconde moitié du dix-neuvième

siècle, passant de 26 kilogrammes de viande par personne et par an durant la décennie 1845-1854 à 44 kilogrammes durant la décennie 1895-1904³². Au-delà des débats byzantins qui les opposent aux kneippistes à propos du choix entre consommation modérée ou abstinence totale de viande, les auteurs végétariens témoignent—quoique sur un mode plus scientifique—d'une même inquiétude. Le docteur Henri Collière, par exemple, oppose l'« augmentation croissante de la consommation de la viande » à ce qui fut le régime des artisans et des paysans d'autrefois. Non sans une pointe d'humour, il ajoute que « de nos jours, le mot de Darwin [pourrait] se “transformer” à son tour et l'expression de *lutte pour la viande* remplacer (...) celle moins expressive de *lutte pour la vie* »³³. Plus fondamentalement, les médecins végétariens s'appuient sur les travaux des pathologistes qui, comme Charles Bouchard, Landouzy et Frantz Glénard, attribuent « l'arthritisme³⁴ » à diverses défaillances de l'appareil digestif, ainsi que sur des traités populationnistes et eugénistes du docteur Édouard Maurel qui désigne « l'arthritisme » comme une cause majeure de dégénérescence³⁵, pour dénoncer les effets morbides des modes alimentaires contemporains. C'est notamment le cas du docteur Albert Monteuis, médecin naturiste proche des milieux végétariens, qui ouvre son essai sur *L'Alimentation et la cuisine naturelles dans le monde* en déclarant sans ambages que « l'alimentation moderne ruine la santé des individus comme la vigueur de la race ». Puis, un peu plus loin :

Avec la façon moderne de se nourrir et de soigner sa santé, dès la seconde génération une famille bourgeoise est généralement arthritique.

La troisième en connaît souvent les manifestations graves : obésité, diabète, gravelle, albuminurie, névropathie, neurasthénie.

La décadence va s'accroissant à ce point que si la famille ne se régénère pas dans la nature, soit par la vie champêtre, soit par une alliance avec un paysan, sa lignée s'éteint vers la cinquième ou sixième génération. (...)

Dans le même ordre d'idées, rien n'est suggestif comme l'exemple de Paris, la ville-lumière par excellence, pour mettre en évidence les résultats de la vie moderne. Or la manière de vivre actuelle y amène une telle déchéance de la race qu'il est absolument exceptionnel qu'une famille ait plus de quatre générations.³⁶

De ce point de vue, les auteurs naturistes et végétariens se distinguent de l'opinion majoritaire de leur époque qui considère encore la croissance de l'alimentation carnée comme un bienfait. Leur critique, par ailleurs, reste cantonnée aux effets hygiéniques et médicaux des modes alimentaires modernes et ne porte pas sur les conditions économiques et sociales de la production de la viande. On ne trouve ainsi, dans leurs écrits, rien de comparable à la dénonciation des conditions de vie et de travail des ouvriers des abattoirs de Chicago que fait Upton Sinclair dans son roman *The Jungle*, dont les deux volumes sont pourtant traduits en français dès 1906. Il reste néanmoins que la question de l'hygiène alimentaire apparaît, chez ces auteurs, comme le point d'ancrage d'une critique plus globale de la modernité.

Plus généralement, le kneippisme—comme l'ensemble des théories naturistes—s'accorde avec le végétarisme pour considérer les infractions commises à l'égard des règles de l'hygiène comme autant d'atteintes portées aux lois naturelles qui régissent le corps humain. « Nous sommes le plus souvent les auteurs de nos maux, parce que nous transgressons les lois naturelles », rappelle à ce titre l'abbé Neuens³⁷. Inscrit dans l'ordre de la nature, élément de son harmonie, l'individu doit être le prudent régisseur de son organisme et redouter que chaque transgression des lois de la nature vienne altérer sa santé :

La nature entretient la vie d'après des lois immuables qui ne peuvent être ni suspendues, ni modifiées et encore moins remplacées. Elles régissent tous les êtres vivants, sans excepter le roi de la création. Si celui-ci les observe avec fidélité, il parvient non seulement à réparer l'usure que la vie fait subir à ses organes, il acquiert encore chaque jour une recrudescence de vigueur et de force. Si, au contraire, il les transgresse, il voit bientôt sa santé s'altérer³⁸.

Ainsi la justification de l'hygiène naturiste laisse-t-elle transparaître la marque d'une pensée holiste qui, bien que repoussée dans les tréfonds de la culture populaire par le développement des sciences positives modernes, n'en conserve pas moins, dans certains milieux, une indéniable vitalité³⁹.

Naturistes et végétariens partagent ainsi l'idée selon laquelle une façon de vivre non conforme aux lois que la nature impose à l'homme est la source principale des maladies. L'ensemble des règles d'hygiène qui découlent de cette conviction les conduit à l'élaboration, à la promotion et à la mise en œuvre d'un même programme de réforme des mœurs et des comportements. Toutefois, alors que chez les adeptes du kneippisme l'expression de ces convictions prend appui sur des considérations clairement archaïques en regard des normes scientifiques du temps, elles sont formulées d'une manière nettement plus orthodoxe par les théoriciens du végétarisme. Le statut de médecin de la plupart des dirigeants de la Société végétarienne de France et la stratégie de reconnaissance et d'institutionnalisation du végétarisme qu'ils mènent dans la première décennie du vingtième siècle les obligent, en effet, à soutenir leurs doctrines d'une façon conforme au savoir médical et biologique de l'époque. Cette stratégie, nous allons le voir, s'avère payante.

Stratégies associatives

Fondée à Paris en 1899, la Société végétarienne de France est le principal instrument de diffusion du végétarisme. Ses membres se recrutent, pour l'essentiel, dans une bourgeoisie moyenne et aisée disposant d'un fort capital culturel : enseignants, ingénieurs, artistes, architectes, notaires ou juges, ainsi qu'une forte proportion d'individus issus des professions médicales et paramédicales⁴⁰. Les médecins jouent d'ailleurs un rôle de premier plan, tant dans la direction de la Société que dans l'animation de ses conférences et dans

la rédaction de sa revue *La Réforme alimentaire*. Ainsi, sur trente-sept articles signés que celle-ci publie au cours de l'année 1908, vingt-trois ont été rédigés par des médecins. Cette forte présence médicale permet aux végétariens d'asseoir leur programme de réformes hygiéniques sur un argumentaire scientifiquement valide. Dans le même temps, elle fait de la Société végétarienne un instrument de vulgarisation et de diffusion du savoir scientifique en matière de physiologie et de diététique.

La stricte neutralité politique et religieuse que s'imposent la Société végétarienne et sa revue ne laisse transparaître, en la matière, aucune orientation dominante parmi ses membres. Tout juste peut-on percevoir une certaine sensibilité progressiste qui se manifeste par quelques rares déclarations pacifistes des dirigeants de la Société⁴¹ et par les responsabilités que peuvent prendre en son sein des femmes médecins, comme le docteur Josefa Ioteyko, collaboratrice régulière de *La Réforme alimentaire*, et le docteur Hélène Sosnowska, vice-présidente de la Société végétarienne de France. En l'espèce, les positions végétariennes n'échappent pourtant pas à une certaine ambivalence. Ainsi, lorsque le docteur Georges Danjou, membre du comité de la Société, milite en faveur de « l'éducation physique de la femme » et qu'il se déclare partisan d'un « enseignement opportun et circonstancié "d'initiation sexuelle" » des jeunes gens des deux sexes⁴², il prend d'incontestables distances avec les normes de la bienséance bourgeoise de son époque. Son propos, cependant, ne vise pas *in fine* à promouvoir l'émancipation féminine, mais à lutter contre les maladies vénériennes⁴³. Plus généralement, cette « éducation physique intégrale » prend place dans un programme d'hygiène globale qui vise à créer les meilleures conditions de procréation, afin d'assurer « la bonne santé générale des nations⁴⁴ ».

Sur le plan social, les végétariens font preuve d'une circonspection plus grande encore. Ainsi, la misère et le dénuement des familles ouvrières ne sont pas dénoncés dans une perspective de critique socio-économique, mais pour appeler à une réforme hygiénique des conditions d'existence. D'inspiration philanthropique et assez nettement paternaliste, une telle réforme n'est d'ailleurs jamais envisagée sur un mode collectif et législatif, mais comme le fruit d'une évolution des comportements individuels et privés, obtenue grâce à une meilleure éducation des couches populaires⁴⁵.

La Société végétarienne de France est une association de taille modeste : pour l'année 1909, par exemple, elle ne compte que 744 adhérents, soit 383 membres actifs (qui pratiquent le végétarisme), 354 membres associés (qui s'intéressent au végétarisme sans le pratiquer), sept membres d'honneur et correspondants⁴⁶. Elle parvient néanmoins à occuper un rang de choix au sein d'un vaste réseau d'associations et de personnalités du monde médical, qui militent en faveur d'une réforme hygiénique des modes de vie. Elle compte ainsi, parmi ses collaborateurs réguliers, des médecins non végétariens qui soutiennent son engagement en faveur de l'hygiène sociale, comme le docteur Paul-Maurice Legrain, médecin aliéniste, apôtre de la lutte contre l'alcoolisme,

ou le docteur Marcel Labbé, chef de laboratoire de la clinique Laennec et co-auteur d'une étude sur l'hygiène alimentaire des ouvriers parisiens⁴⁷. Les revues végétariennes s'attachent, par ailleurs, à informer leurs lecteurs des campagnes menées par d'autres organisations « réformatrices » dans les domaines les plus variés. En septembre 1902, par exemple, *La Réforme alimentaire* salue la formation d'une Société pour l'hygiène du vêtement. Quelques années plus tard, la revue *Hygie* se fait l'écho d'une croisade anti-corset entreprise par la Ligue des mères de famille⁴⁸. D'autres articles témoignent d'un intérêt marqué pour le mouvement des écoles de plein air et pour les campagnes menées en faveur des cités-jardins ou des jardins ouvriers⁴⁹.

C'est toutefois avec des organisations engagées dans la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme que la mouvance végétarienne entretient les relations les plus étroites. La rencontre des adversaires de la viande, du tabac et de l'alcool s'opère sur le terrain commun du combat contre la tuberculose. En 1905, le docteur Georges Petit, secrétaire général de la Société contre l'abus du tabac et de la Société internationale contre la tuberculose, donne à la Société végétarienne de France une conférence sur l'alimentation des tuberculeux⁵⁰. Un an plus tard, il est accueilli de nouveau pour une conférence sur les méfaits du tabac. Dans la salle, aux côtés des dirigeants de la Société végétarienne, siège M. Schaer-Vézinet, secrétaire général de la Ligue antialcoolique. La même année, Petit et Schaer-Vézinet se rencontrent à nouveau en Suisse lors d'un Congrès antialcoolique et décident d'organiser un Congrès international d'hygiène pratique à Paris. Celui-ci, prévu pour la fin du mois de septembre 1907, est placé sous la présidence du professeur Raphaël Blanchard, membre de l'Académie de médecine, et la première de ses huit sections, consacrée à l'hygiène alimentaire, est tout entière dévolue aux cadres de la Société végétarienne de France⁵¹. Par ailleurs, Georges Petit devient, dans les années suivantes, l'un des conférenciers attitrés de la Société végétarienne⁵². On le retrouve également en août 1910, aux côtés des docteurs Danjou, Ernest Nyssens, Louis Pascault et Sosnowska, cadres des Sociétés végétariennes de France et de Belgique, parmi les membres d'une Société de médecins abstinents des pays de langue latine⁵³. Enfin, les affinités qu'entretient le militantisme végétarien avec les organisations engagées dans la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme conduisent les revues végétariennes à rendre régulièrement compte des travaux et des publications de la Société contre l'abus du tabac et de la Ligue antialcoolique. Incontestablement, la stratégie consistant à fonder le végétarisme sur un argumentaire scientifiquement valide et les relations qu'entretiennent ses dirigeants avec le milieu des médecins réformateurs sociaux permettent à la Société végétarienne de France d'occuper une place reconnue dans la nébuleuse hygiéniste de la Belle Époque.

Plus hétérodoxe du point de vue de ses fondements théoriques, le militantisme kneippiste ne parvient pas, quant à lui, à se doter d'une structure associative d'une quelconque ampleur. Alors que l'on compte en Allemagne quatre-vingt-quatre groupements locaux affiliés au Kneipp-Verein (Société

Kneipp) de Wörishofen, le Kneipp-Verein de France, fondé en octobre 1892 par le lyonnais Émile Burel, ne parvient pas à prendre son essor et cesse rapidement d'exister. Une nouvelle tentative est conduite quelques années plus tard par le docteur Paul Audollent. Directeur d'un établissement hydrothérapique à Auteuil et membre de l'Association internationale des médecins kneippistes, celui-ci accompagne l'abbé Kneipp lors de sa visite à Paris et à Lyon en février 1895. Au lendemain de ce voyage, Audollent émet le désir de fonder une association sur le modèle des Sociétés Kneipp allemandes et reçoit immédiatement la bénédiction de Wörishofen. Les statuts de l'Association Kneipp de France sont déposés le 7 février 1896. Au mois de mai 1898, Audollent lance *La Médecine naturelle, organe officiel scientifique et pratique de la Méthode Kneipp et des traitements naturels*. Toutefois, la revue ne publie d'autres articles que ceux de son directeur⁵⁴ et les seules activités mentionnées dans la rubrique intitulée « Bulletin de l'Association Kneipp de France » sont les consultations gratuites qu'Audollent réserve aux indigents, chaque samedi matin, dans son établissement d'Auteuil. En 1899, sa revue ne paraît plus que de façon épisodique. Elle disparaît à la fin de l'année, en même temps que s'évanouit l'illusoire Association Kneipp de France.

Ces échecs tiennent vraisemblablement au fait que, dans les prescriptions naturistes de l'abbé Kneipp, la dimension curative l'emporte sur la dimension préventive. À la différence du végétarisme qui se déploie sur le terrain de l'hygiène, le kneippisme apparaît avant tout comme un système thérapeutique. On peut alors formuler l'hypothèse de l'inexistence, en France, d'un milieu de militants fermement et exclusivement attachés aux médecines alternatives. L'incapacité des associations kneippistes à se développer tiendrait ainsi à ce que le recours à ce mode de traitement est occasionnel et intégré par les patients à leurs stratégies thérapeutiques en tant que complément de la médecine officielle plutôt que comme alternative à celle-ci. En outre, il convient de rappeler que le rapport de la société française à la médecine reste marqué par une forte empreinte libérale. Le lien qui s'établit entre le médecin et son patient est traditionnellement considéré comme devant être une relation individuelle et privée. Il est possible alors que l'idée d'inscrire cette relation dans le cadre d'une structure associative soit apparue, aux médecins acquis à la méthode Kneipp aussi bien qu'à leurs patients, comme parfaitement extravagante.

Stratégies commerciales

L'échec des tentatives de mobilisation d'un militantisme associatif autour de la méthode Kneipp contraste fortement avec le succès des entreprises commerciales qui lui sont dédiées. C'est finalement grâce aux initiatives d'un certain nombre d'entrepreneurs privés que les prescriptions du prêtre bavarois vont pouvoir se diffuser en France. Ces entreprises sont de deux types : des éta-

blissements de cure par hydrothérapie exploitent le versant thérapeutique du kneippisme tandis que son versant hygiénique suscite la création de sociétés vouées à la fabrication et à la diffusion de produits de consommation courante.

Dès le début des années 1890, alors que paraissent les premiers ouvrages en français consacrés à Kneipp, certains instituts de médecine naturelle commencent à adjoindre aux différents types de cures qu'ils proposent la méthode du prêtre bavarois. C'est le cas, par exemple, de l'établissement thermal de Sables-Bains, dans la Loire, qui propose à ses curistes de suivre des traitements conformes aux méthodes naturelles, et plus spécifiquement à celle de Kneipp⁵⁵. Ce sont aussi parfois des maisons de bains ordinaires qui ajoutent la pratique du kneippisme à leur catalogue. À Lyon, par exemple, les Grands bains de Vaise, établissement fondé au début du siècle, et les Grands bains du cours Vitton, dans le quartier des Brotteaux, proposent, à partir de 1892, la consultation d'un médecin kneippiste et des bains froids à vocation thérapeutique⁵⁶.

Toutefois, la renommée croissante du kneippisme permet bientôt la création d'établissements qui lui sont exclusivement consacrés. En 1892, un certain Auzolle ouvre le premier Institut hydrothérapique Kneipp à Lyon, dans le quartier du Point du Jour⁵⁷. La même année, la revue *Les Traitements naturels* informe ses lecteurs de l'existence d'un Institut hydrothérapique Kneipp à Peruwelz en Belgique, à proximité de la frontière française, et de la possibilité d'être accueilli pour une « Cure Kneipp » dans un établissement alsacien proche de Sélestat⁵⁸. D'autres instituts voient le jour dans les années suivantes, à Lacaune-les-Bains dans le Tarn, à Lille, à Valence et à Paris.

La multiplication de ces établissements cache en réalité de grandes disparités. À Lille, par exemple, l'Institut Kneipp du Nord de la France, fondé en 1894 par le docteur Paul Joire, est une réalisation de modeste envergure. Le médecin, qui a appris la méthode lors d'un séjour à Wörishofen, reçoit ses patients et administre les traitements dans une « salle hydrothérapique » installée à son domicile. Les curistes logent dans des chalets à proximité, pratiquent la marche pieds nus dans l'herbe humide—préconisée par Kneipp—dans les prairies alentours et suivent les recommandations alimentaires du prêtre bavarois grâce à des accords passés avec les restaurants du voisinage⁵⁹. Toute différente est la situation de l'Institut Kneipp de Paris, œuvre d'un groupe d'adeptes du kneippisme rassemblés au sein d'une société anonyme par actions au capital de 100 000 francs. L'Institut ouvre ses portes à Auteuil en mai 1894 et est inauguré officiellement par Kneipp, lors de son voyage en France, l'année suivante. Établissement de belle taille, le centre est co-dirigé par deux médecins qui ont étudié la méthode à Wörishofen et bénéficient de l'assistance de doucheurs également formés en Bavière. Il est alimenté par deux sources, possède une vaste « salle de réaction », un terrain clos pour pratiquer la marche pieds nus dans l'herbe humide et dispose d'un buffet qui permet aux patients de suivre un régime conforme aux prescriptions de Kneipp⁶⁰. Bien qu'aucun de ces établissements n'atteigne la taille des grands centres allemands qui accueillent chaque année plusieurs milliers de curistes, ils permet-

tent néanmoins que la méthode Kneipp soit proposée en divers lieux du territoire français comme technique de traitement des maladies chroniques ou jugées incurables ou bien encore comme agrément de séjour dans le cadre d'un tourisme sanitaire dont la vogue tend alors à se démocratiser.

Dans le même temps, l'on assiste à la création de firmes industrielles vouées à la fabrication de produits conformes aux recommandations hygiéniques de Kneipp, ainsi qu'à la formation de réseaux de distribution chargés d'assurer leur commercialisation. Ces réalisations n'en demeurent pas moins chargées d'une incontestable visée militante. C'est le cas, par exemple, de l'entreprise fondée par le pharmacien Joseph Favrichon, dont la fille a été guérie à Wörishofen d'une maladie jugée incurable par la médecine officielle. Installée à Saint-Symphorien-de-Lay, près de Roanne dans la Loire, sa « pharmacie Kneipp » propose, dès 1892, la vente par correspondance de produits pharmaceutiques, alimentaires et vestimentaires fabriqués selon les prescriptions du prêtre bavarois⁶¹. Soucieux, par ailleurs, de faire connaître les théories de Kneipp et d'encourager leur mise en œuvre, Favrichon se livre à une intense activité de publiciste. Au début de l'année 1894, il lance *La Petite Correspondance du kneippiste, revue de médecine et d'hygiène naturelles*, bulletin trimestriel dans lequel il répond aux demandes de conseils thérapeutiques qui lui sont adressées par courrier et tient ses lecteurs informés des récents développements du kneippisme. L'année suivante, Favrichon publie un traité consacré aux prescriptions alimentaires de Kneipp, bientôt suivi d'un second ouvrage, *Les Remèdes naturels de M. le curé Kneipp*⁶². Dans la deuxième moitié des années 1890, il reprend la *Revue générale de la méthode Kneipp*, version française du *Central-Blatt* publié à Wörishofen par l'Association internationale des médecins kneippistes, lancée en 1894 par le docteur Matter.

Favrichon ne néglige pas pour autant de faire fructifier son commerce, désormais baptisé « Comptoir des produits français de la méthode Kneipp ». Ses catalogues de vente par correspondance et de larges publicités en faveur de ses produits sont insérés dans ses revues et publiés en annexe de certains ouvrages consacrés à Kneipp⁶³. Les relations privilégiées qu'il entretient avec le docteur Rouxel, de l'Institut Kneipp de Paris, et le docteur Matter, de Lyon, tous deux membres de l'Association internationale des médecins kneippistes, lui permettent également d'accroître sa clientèle. Enfin, Favrichon constitue progressivement un réseau de commerçants dépositaires de ses produits. À Paris, Lyon, Marseille, Lille et dans quelques villes moyennes, des pharmacies, des chemiseries, des magasins de tissus prennent en dépôt ses articles. Des boulangers proposent à leur clientèle un « pain Kneipp » à base de farines préparées selon ses prescriptions. Il est également fournisseur de « La Méthode Kneipp », une boutique parisienne spécialisée dans le commerce des produits naturistes. Ce sont, au total, treize maisons de commerce et dix-neuf boulangeries qui entretiennent avec Favrichon des relations commerciales étroites⁶⁴. Entrepreneur dynamique, Favrichon a su faire de sa petite officine provinciale une entreprise spécialisée dans le commerce de produits « hygiéniques » et

para-pharmaceutiques touchant, grâce à la vente par correspondance et à un vaste réseau de détaillants qu'il fournit, une clientèle dispersée sur l'ensemble du territoire national.

Les mêmes ingrédients permettent au lyonnais Émile Burel de développer, en moins d'une dizaine d'années, la plus grosse entreprise de fabrication et de fourniture de produits Kneipp en France. En 1891, il fonde une Institution Kneipp de France dans le but d'organiser l'importation et la commercialisation « de tous les produits authentiques recommandés par M. le curé Kneipp⁶⁵ ». L'année suivante, il tente de former un syndicat des établissements d'hydrothérapie lyonnais afin de coordonner leur action et de s'assurer le monopole de leur fourniture en produits Kneipp. Parallèlement, Burel s'attache à compléter ses activités commerciales par une action militante. Outre sa tentative infructueuse de fonder un Kneipp-Verein de France sur le modèle des associations allemandes, il lance en 1893 une revue bimensuelle, *L'Écho Kneipp*.

Confronté à l'échec du Kneipp-Verein et à quelques difficultés dans ses relations avec les établissements hydrothérapiques lyonnais, Burel décide de regrouper l'ensemble de ses activités au sein de l'Institution Kneipp de France. Au début du mois de décembre 1895, il annonce sa transformation en une société anonyme coopérative au capital de 120 000 francs qui aura pour vocation d'assurer la propagande en faveur de la méthode Kneipp, de diffuser les produits hygiéniques qui lui sont associés, d'administrer une caisse de secours pour le traitement des nécessiteux et d'ouvrir un établissement de cure dans le centre de Lyon. En mars 1896, l'Institution achète la maison de bains de Vaise et entreprend un vaste aménagement du centre, sur le modèle des établissements de Wörishofen⁶⁶. Ces travaux, cependant, la mettent dans une situation financière délicate et l'Institution doit finalement se défaire de son établissement à l'automne 1897, avant même que l'aménagement en soit achevé⁶⁷.

Les activités commerciales de l'Institution connaissent une meilleure fortune que ses entreprises médicales. Son catalogue de « produits Kneipp », inséré dans *L'Écho Kneipp*, couvre de quatre à sept pages, soit un tiers environ de la revue. On y trouve pêle-mêle des livres, des vêtements (sandales et manteaux, chemises, caleçons ou gilets en fil de lin), des produits alimentaires (biscuits d'avoine, café de malt ou de glands, farines ou semoules de légumes, etc.), des produits de parfumerie (lotions dentaires ou capillaires végétales, savons aux fleurs de foin), des ustensiles variés (des baignoires de diverses formes aux moulins à céréales) et des préparations médicinales (huiles, poudres, élixirs, baumes et onguents à base de plantes). Face à la multiplication des fournisseurs et des détaillants de produits hygiéniques portant le label « Kneipp »⁶⁸, Burel adopte une stratégie commerciale agressive et tente de conquérir le monopole de la diffusion des produits Kneipp en France. Dès 1893, parallèlement à la vente au détail des produits de son catalogue, Burel s'engage dans la fourniture de « farines hygiéniques » aux boulangers désireux de commercialiser du « pain Kneipp ». Trois ans plus tard, la revue mentionne le nom de trente-quatre

boulangers affiliés et de vingt-cinq commerçants—épiciers de Lyon ou des environs pour la plupart—qui ont accepté de prendre des produits Kneipp en dépôt⁶⁹. En octobre 1897, l'Institution Kneipp de France ouvre un magasin de détail à Lyon. Par ailleurs, les liens privilégiés que Burel a su entretenir avec Boniface Reile, successeur et héritier des droits de Kneipp, lui permettent d'obtenir, après le décès de ce dernier, l'exclusivité de l'utilisation de son nom à des fins commerciales⁷⁰. Cette situation permet alors à l'Institution Kneipp de France d'atteindre une ampleur remarquable. Elle s'adjoint les services d'agents inspecteurs qui sillonnent la France, traquant les utilisations indues du label Kneipp et menaçant les contrevenants de poursuites pénales pour mieux les inciter à rejoindre son réseau de correspondants. En février 1899, Burel estime ainsi être en mesure d'achever, dans le courant de l'année, la couverture des villes principales et de s'engager dans l'établissement de correspondants-vendeurs dans les petites villes de 2000 habitants⁷¹. En juin, *L'Écho Kneipp* déclare que l'Institution entretient des relations avec 300 correspondants et annonce l'ouverture d'un second magasin de détail à Bordeaux⁷². Ce développement s'accompagne d'une modification des statuts de l'Institution, de l'abandon de la forme coopérative et de sa transformation, le 17 avril 1899, en société anonyme au capital de 200 000 francs⁷³. Il serait hâtif, et probablement injuste, de ne voir dans l'orientation progressive de l'Institution vers une logique purement industrielle et commerciale que le fruit d'un affairisme cynique. Elle repose sans doute sur la volonté de ses promoteurs d'assurer tant le succès économique que la croissance de l'entreprise et de participer dans le même temps à la diffusion du kneippisme en proposant à une large clientèle les instruments matériels de sa mise en œuvre. En tout état de cause, cette réalisation, comme celle de Favrichon, permet de pallier l'absence de tissu associatif en rendant possible le développement d'un type de consommation alternatif conforme au projet naturiste de réforme hygiénique des modes de vie.

Plus encore, la faiblesse du tissu associatif naturiste et végétarien laisse supposer que le recours à ces réseaux commerciaux alternatifs n'est probablement pas le fait d'une population identifiable par son sentiment d'adhérer fermement à un système de conviction précis et cohérent. En d'autres termes, l'on peut avancer que les produits distribués par Burel et Favrichon ne sont pas vendus, pour l'essentiel, à des militants kneippistes, mais à une clientèle plus large qui se reconnaît dans les thèses défendues par les théoriciens du naturisme et du végétarisme, sans pour autant accorder de valeur exclusive à la méthode particulière de l'un d'entre eux. La polyvalence de certains commerces de détail spécialisés en « produits hygiéniques » vient appuyer cette hypothèse. En février 1905, par exemple, une notice insérée dans *La Réforme alimentaire* annonce que « M. Schaechtelin (...) a donné quelque extension à son dépôt de produits végétariens. (...) il vient d'y ajouter les produits Favrichon ». « Nous avons tout lieu de penser, précise la revue, qu'il ajoutera encore les produits "Hygia" de la maison Burel, de Lyon, qui lui sont demandés »⁷⁴. On peut également évoquer le cas de l'« établissement végétarien Natura

Vigor » ouvert à Paris, en avril 1908, par le secrétaire général de la Société végétarienne de France, Jean Morand. L'établissement comprend à la fois un restaurant végétarien et un magasin de produits alimentaires et hygiéniques. Dans un article qui le présente à ses lecteurs, la revue *Hygie* précise :

À côté [des produits alimentaires et des boissons sans alcool] se trouvent groupés de nombreux appareils culinaires, tous plus perfectionnés les uns que les autres et construits en vue d'obtenir la plus grande économie de force et de temps et de permettre des préparations saines et indemnes d'impuretés. (...) Plus loin ce sont des objets et des appareils destinés aux soins du corps, savons sans graisse animale, des colliers et casques douches (sic), des cabinets pour bain de vapeur ; puis des extenseurs, haltères, etc. Enfin, nous trouvons une intéressante collection de tissus poreux en pur lin, lin et coton et tout coton, pour lingerie et literie, des sous-vêtements confectionnés et une série de chaussures hygiéniques, fabriqués sur les données d'hygiénistes célèbres, parmi lesquels nous citerons : Kneipp, le Dr Lahmann, Gosmann, Platen, etc.⁷⁵.

Plus généralement, la constitution par Burel et Favrichon de réseaux de boulangers et d'épiciers pour le commerce au détail de leurs produits indique que la consommation de « produits hygiéniques » déborde très largement les milieux naturistes et végétariens. L'achat de ces produits serait donc le fait d'une clientèle sensible—à des degrés variables—aux thèses hygiénistes ainsi qu'à un idéal de vie saine, disposée à orienter en partie ses habitudes de consommation dans cette direction, mais de manière non exclusive et non systématique. De la sorte, le relatif succès commercial des entreprises de vente de « produits Kneipp »—et plus largement de « produits hygiéniques »—ne serait pas la conséquence de l'existence d'un réseau de consommateurs fortement convaincus des bienfaits de la méthode et engagés dans sa pratique intégrale. Il résulterait plutôt de la capacité de ces entrepreneurs à greffer leur commerce sur les habitudes de consommation de produits médicaux caractéristiques de la société française. En effet, pour un public imprégné d'une forte tradition d'automédication, encore familier des plantes médicinales et des préparations les plus variées (et parfois les plus suspectes), dans un contexte où la frontière qui distingue l'aliment, le cosmétique et le médicament demeure encore relativement floue, où le remède que l'on désire avec avidité peut aussi bien se trouver dans les rayons d'une officine légale que chez un herboriste ou un épicier⁷⁶, les baumes, les onguents, les emplâtres et les farines, la poudre d'os ou le pain du curé Kneipp, dont regorgent les catalogues de l'Institution Kneipp de France ou du Comptoir de Favrichon, n'ont assurément rien d'incongru, pas plus que les catalogues et les publicités qui s'étirent à longueur de pages dans les périodiques. Il n'est pas exclu, cependant, qu'au sein de cette clientèle marquée par des modes de consommation héritées du siècle finissant, émerge insensiblement un nouveau type de consommateur, sensible à l'argumentaire hygiénique et soucieux de plier, dans une certaine mesure, ses habitudes alimentaires ou vestimentaires aux règles de préservation de la santé édictées par les promoteurs du naturisme et du végétarisme.

Conclusion

Comme tous les mouvements anti-modernes, le naturisme et le végétarisme de la Belle Époque sont contemporains, et donc participent pleinement de la modernité qu'ils dénoncent. Si cette modernité apparaît clairement dans la manière dont leur projet de réforme sociale parvient à se traduire en un mode de consommation « hygiénique » accompagné de réseaux commerciaux spécifiques, elle transparait également dans les motifs qui fondent l'engagement militant des naturistes et des végétariens. Ainsi, au-delà de l'inlassable répétition du thème de la dégénérescence, au-delà même des formes archaïques de certains argumentaires qu'ils déploient, l'inquiétude qu'ils manifestent à l'égard de la civilisation urbaine et des nouveaux modes de vie qu'elle induit révèle, selon nous, certaines caractéristiques de la culture « Fin de siècle ». Leur critique anti-moderne, tout d'abord, se nourrit d'un rapport nostalgique au passé. Il est entendu que ce passé, cet « autrefois » idéal et intemporel, relève plus de l'Âge d'or mythique que d'une quelconque réalité historique. Son évocation, cependant, témoigne de la conscience aiguë qu'un processus est à l'œuvre, entraînant des bouleversements techniques, culturels ou sociaux dont on peine encore à mesurer l'ampleur, mais qui, assurément, mettent un terme définitif à certains traits de civilisation que l'on pouvait, à tort ou à raison, considérer comme pluriséculaires⁷⁷.

À certains égards, ensuite, le projet de réforme hygiénique des modes de vie, auquel contribuent végétariens et naturistes, participe d'un mouvement plus vaste de rationalisation des conduites sociales, qui touche à des questions aussi diverses que l'organisation du travail industriel⁷⁸ ou la procréation⁷⁹. L'intensification de l'éthique du *self control* et sa pénétration jusque dans la sphère intime, qui se manifeste par les recommandations touchant à l'alimentation, à la toilette, au vêtement ou à la gestion du sommeil, contribuent à l'édification d'un « surmoi moderne », selon l'expression de T.J. Jackson Lears⁸⁰. Dans cette perspective, la critique naturiste et végétarienne de la modernité ressort peut-être moins du rejet que de l'insatisfaction et du désir de voir le processus de rationalisation se poursuivre jusqu'à s'emparer des mœurs et des comportements quotidiens, au nom du bien-être individuel et de la santé publique.

Ce processus de rationalisation, toutefois, ne peut être réduit à une stratégie de contrôle corporel appuyé sur la promotion d'un idéal ascétique et de maîtrise de soi. L'existence du « front hygiéniste », auquel collaborent naturistes et végétariens, témoigne également d'une nouvelle sensibilité au corps, qui hérite directement de la lente mise à jour des fonctions physiologiques par les sciences médicales du dix-neuvième siècle et de la brusque transformation, sous l'effet de la révolution pastorienne, de la perception des rapports entre le corps et le « milieu extérieur ». Certes, cette sensibilité induit la condamnation de certaines pratiques sociales jugées malsaines—du corset au tabac, en passant par la consommation immodérée de viande ou d'alcool—

au nom de la sauvegarde de l'intégrité du corps et du bon exercice de fonctions naturelles. Mais elle conduit également à prêter une attention plus soutenue au fonctionnement et à l'entretien de l'organisme, à accorder plus de valeur à la qualité de ce qu'il ingère, digère et respire. Ainsi, derrière la critique hygiéniste des conditions de vie dans la société urbaine et industrielle point lentement la figure de l'individu moderne, engageant le colloque intime avec son propre corps afin de trouver la voie du bien-être et de la santé.

ARNAUD BAUBÉROT est maître de conférences au département d'histoire de l'université Paris 12. Spécialiste de l'histoire sociale et culturelle de la France contemporaine, il a publié différents travaux sur le naturisme et les mouvements de réforme hygiénique, entre la Belle Époque et les années 1930. Ses recherches portent également sur l'histoire des mouvements de jeunesse protestants au vingtième siècle. Par ailleurs, dans le cadre d'une réflexion sur la permanence de la pensée holiste dans les croyances populaires contemporaines, il prépare actuellement un livre sur l'histoire de l'astrologie en France, aux dix-neuvième et vingtième siècles.

Notes

1. Voir, par exemple, Eugen Weber, *France, Fin de Siècle* (Cambridge, MA : Harvard University Press, 1986).
2. Voir, notamment, Christian Topalov, dir., *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914* (Paris : EHESS, 1999) et, pour le cas particulier du logement populaire : Ann-Louise Shapiro, *Housing the Poor of Paris, 1850-1902* (Madison : University of Wisconsin Press, 1985).
3. Voir Colette Chambelland, dir., *Le Musée social et son temps* (Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1998) ; Janet Regina Horne, *A Social Laboratory for Modern France : The Musée Social and the Rise of Welfare State* (Durham : Duke University Press, 2002).
4. Voir, notamment, Lion Murard et Patrick Zylberman, *L'Hygiène dans la République. La santé publique en France, ou l'utopie contrariée, 1870-1918* (Paris : Fayard, 1996).
5. Par exemple : Bénédicte-August Morel, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine* (Paris : Baillière, 1857) ; Charles Feré, *Dégénérescence et criminalité* (Paris : Alcan, 1888) ; Paul-Maurice Legrain et Valentin Magnan, *Les Dégénérés. État mental et syndromes épisodiques* (Paris : Rueff, 1895).
6. Bernardino Fantini, « La Microbiologie médicale », in *Histoire de la pensée médicale en Occident*, vol. 3 : *Du Romantisme à la science moderne*, dir. Mirko D. Grmek (Paris : Seuil, 1999), 134.
7. Par exemple : Albert Bailestre, *Cours d'hygiène pratique* (Paris : Delaplane, 1891) ; Émile Cheysson, *L'Hygiène sociale et l'assainissement de la maison* (Paris : Chaix, 1905) ; René Martial, *Hygiène individuelle du travailleur* (Paris : Giard et Brière, 1907) ; Louis Landouzy, *Hygiène sociale. L'Alimentation rationnelle* (Paris : Masson, 1908). Sur

- les mouvements de réforme hygiénique aux États-Unis, voir notamment : James C. Whorton, *Crusaders for Fitness : The History of American Health Reformers* (Princeton : Princeton University Press, 1982) et Ruth C. Engs, *Clean Living Movements : American Cycles of Health Reform* (Westport : Preager, 2000).
8. Ernest Bonnejoy, *Le Végétarisme et le régime végétarien rationnel : dogmatisme, histoire, pratique* (Paris : Baillière, 1891), 258 (souligné par l'auteur).
 9. Par exemple : Docteur Oberdoerffer, « Règles de la vie hygiénique », *La Réforme alimentaire* IX, 9 (1905) : 153-67 ; Victor Pauchet, « Hygiène du vêtement », *La Réforme alimentaire* XIV, 1 (1910) : 10-12 ; Georges Danjou, « Pourquoi et comment respirer », *La Réforme alimentaire* XIV, 4 (1910) : 96-99.
 10. « Hygie », *Hygie* 1 (1907), 2.
 11. C. Cornet, « Les Lois de la santé », *Hygie* 23 (1909), 238. Voir également Victor Pauchet, « La Vie hygiénique », *Hygie* 9 (1908) : 197-202 et les vingt-deux « commandements de la santé » exposés dans Ernest Nyssens-Verleysen, « Pour vivre cent ans », *La Réforme alimentaire* XVII, 4 (1913) : 108-11.
 12. Voir Julia Csergo, *Liberté, égalité, propriété. La Morale de l'hygiène au XIX^e siècle* (Paris : Albin Michel, 1988) ; Didier Nourisson, *Le Buveur du XIX^e siècle* (Paris : Albin Michel, 1990) et Philippe Perrot, *Les Dessus et les dessous de la bourgeoisie. Une histoire du vêtement au XIX^e siècle* (Paris : Complexe, 1984).
 13. Voir Alfred Brauchle, *Die Geschichte der Naturheilkunde in Lebensbildern* (Stuttgart : Reclam Verlag, 1951) ; Gunnar Stollberg, « Die Naturheilvereine im Deutschen Kaiserreich », *Archiv für Sozialgeschichte* XXVIII (1988) : 287-305. Sur la diffusion des médecines naturelles aux États-Unis : James C. Whorton, *Nature Cures: The History of Alternative Medicine in America* (Oxford, New York : Oxford University Press, 2002).
 14. Brauchle, *Die Geschichte der Naturheilkunde*, 136-57.
 15. Sebastian Kneipp, *Meine Wasserkur durch mehr als 30 Jahre erprobt und geschrieben zur Heilung der Krankheiten und Erhaltung der Gesundheit* (Kempten : 1886). L'ouvrage est réédité neuf fois entre 1886 et 1889.
 16. Kneipp, *Ma cure d'eau, ou Hygiène et médication pour la guérison des maladies et la conservation de la santé* (Strasbourg, Paris : Le Roux, Retaux-Bray, 1890).
 17. Kneipp, *Comment il faut vivre, avertissements et conseils s'adressant aux malades et aux gens bien portants pour vivre d'après une hygiène simple et raisonnable et une thérapeutique conforme à la nature* (Kempten : Kösel, 1891) ; *Vivez ainsi ou Avis et conseils pratiques pour vivre en bonne santé et guérir les maladies* (Strasbourg : Le Roux, 1891) ; *Conférences populaires de M. le curé Kneipp sur ses douches, maillots, bains et ablutions* (Wörishofen : Association Kneipp, 1892) ; *Trente-deux conférences de M. l'abbé Sébastien Kneipp sur les maladies et les plantes médicinales* (Kaufbeuren : Mayr, 1893).
 18. Notamment : Abbé Loevenbruck, *L'Hydrothérapie mise à la portée de tout le monde (système Kneipp)* (Paris : l'auteur, 1890) ; Abbé Kannengieser, *Un curé allemand extraordinaire, étude sur M. l'abbé S. Kneipp* (Paris : Lethielleux, 1891) ; A. Sandoz, *La Santé pour tous sans frais. Sébastien Kneipp, son nouveau traitement par l'eau froide et par l'hygiène naturelle* (Paris : l'auteur, 1891).
 19. *Les Traitements naturels sans remèdes ni opérations et le système Kneipp* (Paris, 1892-1896) ; *Kneipp-journal. Revue d'hygiène et d'hydrothérapie* (Bruxelles, 1892-1904) ; *L'Écho Kneipp* (Lyon puis Paris, 1893-1900) ; *Kneipp-revue. Journal de la famille* (Lille, 1894-1895).
 20. Nicolas Neuens, *Médication interne de M. l'abbé S. Kneipp. Régime, hygiène alimentaire et plantes médicinales* (Paris : Lethielleux, 1893) ; *Manuel pratique et raisonné du système hydrothérapique de M. l'abbé S. Kneipp, curé de Woerishofen* (Paris : Lethielleux, 1893) ; *Traitement naturel des maladies aiguës et chroniques d'après le système Kneipp* (Paris : Lethielleux, 1895) ; *Bains atmosphériques. La santé conservée ou réparée au moyen des seuls agents naturels* (Namur, 1897) ; *Traité de médecine naturelle scientifique*

- basée sur l'emploi exclusif des éléments vitaux*, 3 tomes (Tournai : Decallonne-Liagre, 1900-1901).
21. Voir, par exemple, les témoignages de Sandoz (*La Santé pour tous sans frais*, 5-6 et 38-43) et d'une certaine Marie-Louise : *Un mois à Voerishofen [sic] chez l'abbé Kneipp* (Paris : Jourdan, 1895). On trouve un récit de la découverte de l'hydrothérapie par Kneipp dans Neuens, *Manuel pratique et raisonné*, 3^e éd. (Paris : Lethielleux, 1899), 1-36.
 22. Kneipp, *Ma cure d'eau*, 9.
 23. Neuens, *Traitement naturel*, 22-24.
 24. Ibid., 9-10. Les postulats de la médecine expectante sont exposés en des termes proches dans Philippe Pinel, « Expectation en médecine, ou médecine expectante », in *Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens*, vol. 14 (Paris : Panckoucke, 1815), 247-56.
 25. Neuens, *Médication interne*, 114-17 et Paul Joire, *Manuel d'hygiène raisonnée scientifiquement d'après la méthode Kneipp* (Paris : Lethielleux, 1896), 103 sq.
 26. Par exemple : Christoph Wilhelm Hufeland, *Makrobiotik, oder die Kunst das menschliche Leben zu verlängern* (Berlin : 1796) ; 1^{re} édition française : *L'Art de prolonger la vie humaine* (Iéna : 1798).
 27. Neuens, *Médication interne*, 98 et Joire, *Manuel d'hygiène*, 27 sq.
 28. Neuens, *Médication interne*, 95-107 et Joire, *Manuel d'hygiène*, 20-52.
 29. Sur les liens entre l'hygiénisme et la théorie des miasmes au début du XIX^e siècle : Alain Corbin, *Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, 18^e-19^e siècles* (Paris : Aubier, 1982), 193-98.
 30. Voir, en particulier, Nicolas Neuens, *Guide pratique de la véritable cuisine Kneipp et des principales applications de sa méthode* (Namur : 1895) ; *L'Hygiène de la table. Le pain naturel et les bons aliments* (Namur : 1898) et Joseph Favrichon, *L'Hygiène alimentaire dans l'état de santé et dans l'état de maladie et les prescriptions de Mgr Kneipp* (Saint-Symphorien-de-Lay : l'auteur, 1895).
 31. Neuens, *Médication interne*, 53.
 32. Hans Jurgen Teuteberg et Jean-Louis Flandrin, « Transformation de la consommation alimentaire », in *Histoire de l'alimentation*, dir. Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari (Paris : Fayard, 1996), 733. Sur les nouveaux modes de conditionnement et de conservation des aliments, voir Giorgio Pedrocchi, « L'industrie alimentaire et les nouvelles techniques de conservation », *ibid.*, 779-94 et Alberto Capatti, « Le goût de la conserve », *ibid.*, 795-807.
 33. Henri Collière, « L'Alimentation de la classe ouvrière », *La Réforme alimentaire* X, 8 (1906), 190 et 9 (1906), 208.
 34. La notion d'arthritisme est alors couramment employée comme synonyme du concept hippocratique de « diathèse » pour désigner les prédispositions individuelles à certaines maladies chroniques.
 35. Édouard Maurel, *De la dépopulation de la France, étude sur la natalité* (Paris : Doin, 1896) et *Causes de notre dépopulation. Relèvement de notre natalité, secours à la vieillesse* (Paris : Doin, 1902).
 36. Albert Monteuius, *L'Alimentation et la cuisine naturelles dans le monde* (Paris : Maloine, 1907), 7. Voir également Louis Pascault, *L'Arthritisme, maladie de civilisation* (Paris : 1906) et *L'Arthritisme par suralimentation* (Paris : Maloine, 1908).
 37. Neuens, *Traitement naturel*, 22.
 38. Neuens, *Bains atmosphériques*, 18.
 39. Françoise Loux, *Le Corps dans la société traditionnelle* (Paris : Berger-Levrault, 1979). Sur les liens entre holisme et révolution pastorienne : Olivier Faure, « Le regard des médecins », in *Histoire du corps*, tome 2 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, dir. Alain Corbin (Paris : Seuil, 2005), 45-48. Sur la permanence de la pensée holiste dans le cas américain, voir Whorton, *Nature Cures*.

40. Arouna P. Ouédraogo, *Le Végétarisme, esquisse d'histoire sociale* (Ivry-sur-Seine : INRA, 1994), 104-105.
41. Par exemple : Jules Grand (président de la Société végétarienne de France), « Pour la paix », *La Réforme alimentaire* XVI, 6 (1912) : 157-58.
42. Georges Danjou, « Éducation physique de la femme », *La Réforme alimentaire* XVII, 3 (1913), 69.
43. Sur l'engagement des médecins hygiénistes en faveur d'une éducation sexuelle des jeunes filles de la bourgeoisie et leur concurrence avec le clergé catholique pour encadrer la sexualité féminine, voir : Mary Lynn Stewart, « "Science is Always Chaste": Sex Education and Sexual Initiation in France, 1880-1930 », *Journal of Contemporary History* 32, 3 (1997) : 383-94.
44. Danjou, « Éducation physique de la femme », 68-69. Sur les enjeux de l'éducation physique féminine, dans le cadre des croisades hygiénistes et de la lutte contre la dégénérescence, voir Mary Lynn Stewart, *For Health and Beauty: Physical Culture for Frenchwomen, 1880s-1930s* (Baltimore : Johns Hopkins University Press, 2001).
45. Voir, par exemple, Collière, « L'Alimentation de la classe ouvrière ».
46. « Assemblée générale. Rapport du secrétaire », *La Réforme alimentaire* XIV, 6 (1910), 152.
47. Henri Labbé, Marcel Labbé, Louis Landouzy, *Hygiène sociale. Enquête sur l'alimentation d'une centaine d'ouvriers et d'employés parisiens* (Paris : Masson, 1905).
48. « Société pour l'hygiène du vêtement », *La Réforme alimentaire* VI, 9 (1902) : 178 ; Jëm, « La Mutilation de la taille par le corset », *Hygie* 22 (1909) : 221-24.
49. Mme Caron-Brioux, « Les Écoles de plein air et l'éducation respiratoire », *La Réforme alimentaire* XIII, 8 (1909) : 216 ; Georges Danjou, « De la nécessité et des moyens de régler la transformation des îlots insalubres dans les villes (Communication du Dr Danjou au II^e Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation) », *La Réforme alimentaire* X, 10 (1906) : 239. Voir également le compte rendu de la conférence d'Henri Collière à la Société végétarienne de France sur « Les Jardins ouvriers » *Hygie*, 20 (1909) : 146.
50. Georges Petit, « L'Alimentation des tuberculeux », *La Réforme alimentaire* IX, 6 (1905) : 93-106. L'année suivante, la Société végétarienne édite le texte de la conférence sous forme de brochure.
51. La section de l'hygiène alimentaire est présidée par le docteur Jules Grand, président de la Société végétarienne (« Congrès international d'hygiène pratique », *La Réforme alimentaire* X, 10 [1906] : 248-51 ; X, 11 [1906] : 273-76 et XI, 1 [1907] : 20-22).
52. Parmi ses conférences à la Société végétarienne : « Comment on guérit les tuberculeux », le 15 janvier 1910 ; « Ce qu'on doit faire quand on est tuberculeux », le 10 février 1912. Il intervient également lors des Congrès de l'Union internationale végétarienne de Bruxelles, en 1911, et de La Haye, en 1913. Il publie aussi, occasionnellement, des articles dans les revues végétariennes, par exemple : « Thérapeutique gastrique des tuberculeux », *La Réforme alimentaire* XVI, 8 (1912) : 214-15 ou « À propos du traitement de la tuberculose », *Hygie* 74 (1913).
53. « Société de médecins abstinents des pays de langue latine », *La Réforme alimentaire* XIV, 8 (1910) : 199-201.
54. À l'exception d'un seul article signé par Paul Joire : « Anémie », *La Médecine naturelle* 8 (1899) : 113-17.
55. Publicité parue dans *Les Traitements naturels sans remèdes ni opérations et le système Kneipp* 13 (1893), 120.
56. *L'Écho Kneipp* 1 (1893), 13.
57. Ibid.
58. *Les Traitements naturels* 5 (1892), 48 et 6 (1892), 64.
59. *La Petite Correspondance du kneippiste* 3 (1894), 9.

60. *Les Traitements naturels* 19 (1893), 165 ; 22 (1894), 189 ; 23 (1894), 197 et 24 (1894), 210. *La Petite Correspondance du kneippiste* 3 (1894), 8 et *Revue générale de la méthode Kneipp*, 1^{er} novembre 1898, 1^{er} page de couverture.
61. *Les Traitements naturels* 3 (1892), 32.
62. Favrichon, *L'Hygiène alimentaire* et *Les Remèdes naturels de M. le curé Kneipp* (Saint-Symphorien-de-Lay : l'auteur, 1896).
63. Par exemple, un catalogue de neuf pages est inséré dans le *Manuel pratique et raisonné* et dans *Traitement naturel* de l'abbé Neuens.
64. *La Petite Correspondance du kneippiste* 3 (1894), 2^e page de couverture et Favrichon, *L'Hygiène alimentaire*.
65. *Les Traitements naturels* 3 (1892), 31.
66. *L'Écho Kneipp* 60 (1896), 223-24.
67. *L'Écho Kneipp* 84 (1897), 2063. L'établissement est racheté par Henri Truchot, président du conseil d'administration de l'Institution Kneipp de France, qui l'exploite désormais à titre personnel. Les travaux d'aménagement sont achevés en 1898 (*Revue générale de la méthode Kneipp*, 1^{er} novembre 1898, 2^e page de couverture).
68. On peut citer, par exemple, L. Schmitt, pharmacien à Choisy-le-roi, qui importe d'Allemagne « des médicaments selon les formules de M. Kneipp », F. Baudu, boulanger à Lacroix (Indre-et-Loire), qui vend « pain et chapelure (pour les potages de santé) faits avec tout le grain, d'après la recette de Kneipp » (*Les Traitements naturels* 3 [1892], 30), le Dépôt Kneipp, rue Lamartine à Paris (ibid., 19 [1893], 172) ou la pharmacie Cornet à Lyon (*Revue générale de la méthode Kneipp*, 30 septembre 1895, 85-87).
69. *L'Écho Kneipp* 77 (1896), 1043-44. En juin 1895, la revue dénombre cinquante-huit boulangeries (ibid., 42 [1895], 616). Un certain nombre de falsifications et de plaintes obligent cependant Burel à mieux contrôler la fabrication des boulangers qui utilisent le label de l'Institution Kneipp de France et entraînent une baisse significative du nombre de boulangeries accréditées.
70. Dans une lettre du 24 décembre 1897, Reile déclare que l'Institution Kneipp de France « est et demeure seule autorisée en France à se servir comme marque d'authenticité du Nom, de la Signature et de l'Effigie du Prélat » (lettre reproduite dans *L'Écho Kneipp* 109 [1898], 3174).
71. *L'Écho Kneipp* 127 (1899), 3342.
72. *L'Écho Kneipp* 131 (1899), 3406. La liste des correspondants est publiée dans le n° 133 (1899), 3441.
73. *L'Écho Kneipp* 129 (1899), 3374 et 130 (1899), 3390.
74. « Produits végétariens », *La Réforme alimentaire* IX, 2 (1905), 32.
75. Jëm, « Un Événement dans le monde végétarien », *Hygie* 6 (1908), 98-100.
76. Olivier Faure, *Les Français et leur médecine au XIX^e siècle* (Paris : Belin, 1993), 189-94 et 233-39.
77. Dans un autre registre, l'essor du mouvement folkloriste témoigne également de cette prise de conscience.
78. Les études de Taylor sont traduites et publiées en français à partir de 1907 (*Étude sur l'organisation du travail dans les usines* [Angers : Burdin, 1907]). Louis Renault, qui a rencontré Taylor et Ford aux États-Unis en 1911, introduit leurs méthodes dans ses usines l'année suivante.
79. Voir Anne Carol, *Histoire de l'eugénisme en France, les médecins et la procréation, XIX^e-XX^e siècles* (Paris : Seuil, 1995).
80. T. J. Jackson Lears, *No Place of Grace: Antimodernism and the Transformation of American Culture, 1880-1920* (New York : Pantheon Books, 1981), 13.